

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Capital Programs Branch
21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Direction des programmes d'immobilisations
21^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



2010 : SB26

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Responsables des affaires scolaires
Surintendantes et surintendants des installations

EXPÉDITRICE : Nancy Whynot
Directrice, Direction des programmes d'immobilisations

DATE : Le 30 avril 2010

OBJET : **Base de données pour la gestion des biens scolaires et évaluations de l'état des installations : Bâtiments consacrés à l'éducation permanente et à l'administration**

Comme il a été annoncé dans la note de service **2010 : SB9** du 1^{er} mars 2010 (**Base de données pour la gestion des biens scolaires et évaluations de l'état des installations**), le Ministère a entrepris un processus d'approvisionnement concurrentiel visant à trouver un fournisseur qui créera une base de données pour la gestion des biens d'immobilisations et effectuera l'évaluation de l'état des installations scolaires. Ces services aideront le Ministère et les conseils scolaires dans leur planification en matière d'immobilisations et dans la prise de décisions d'investissement concernant la réfection des écoles.

Le Ministère compte effectuer l'évaluation de l'état des installations de toutes les écoles ouvertes, sauf celles qui sont très récentes, sur une période de cinq ans. En outre, le processus d'approvisionnement sera l'occasion, si le budget le permet, de recueillir des renseignements additionnels sur les installations consacrées à l'administration et à l'éducation permanente appartenant aux conseils scolaires.

Afin d'inclure ces installations dans les livrables du processus d'approvisionnement, le Ministère a besoin des données de base sur les installations (nom, adresse, surface de plancher brute, etc.). Pour recueillir ces données rapidement, et sur l'avis des représentants des conseils scolaires formant le comité consultatif technique chargé du processus d'approvisionnement, le Ministère demande à tous les conseils scolaires de remplir le gabarit ci-joint puis de l'envoyer à bsb.gpl@ontario.ca **d'ici le 21 mai 2010**.

Les installations admissibles sont :

- toutes les installations consacrées à l'éducation permanente et détenues par un conseil scolaire qui ne seraient pas autrement intégrées à la liste des écoles ouvertes et opérationnelles selon les effectifs actuels. Le Ministère est conscient que cette liste n'est pas statique.
- une installation détenue par un conseil scolaire et utilisée à des fins administratives. L'installation doit être choisie par le conseil scolaire, qui pourra modifier son choix ultérieurement. En règle générale, il s'agira du bâtiment administratif principal du conseil.

Pour toutes questions concernant le gabarit, veuillez communiquer avec Mathew Thomas au (416) 326-9920 ou à Mathew.P.Thomas@ontario.ca, ou encore à Amy Olmstead au (416) 326-9921 ou à Amy.Olmstead@ontario.ca. Le Ministère tient à souligner qu'aucune décision définitive n'a été prise concernant l'évaluation des installations.

Le Ministère est heureux d'aider les conseils scolaires dans la gestion de la réfection des installations grâce à ce processus d'approvisionnement. Par ailleurs, il tient à remercier le comité consultatif technique des conseils scolaires pour ses efforts constants.

Veuillez agréer mes plus sincères salutations,

***Copie originale signée par
Amy Olmstead pour***

Nancy Whynot
Directrice
Direction des programmes d'immobilisations